

Wird nicht eingeführt

Genre du véhicule Chariot de travail agricole	Marque de fabrique R E F O R M	Type 2 0 0 0 moteur ROTAX	Modèle année 1966	Bordereau-type N° 5 4 2 5			
Caractéristiques "2000" sur plaque du constructeur à droite au-dessous de la colonne de direction							
Carburant essence			Nombre de cylindres 2				
Constructeur du châssis REFORMWERKE BAUER & Co, Wels (A) - Importateur F.T. Sonderegger, Ebnach (TG)							
N° du châssis frappé à droite, au-dessous de la colonne de direction + sur plaque							
N° du moteur frappé à l'arrière, à droite sur carter du moteur à côté jauge d'huile							
Type du moteur à cylindres opposés							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	368 cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps	2	Transmission mécanique		Longueur 2680/2880			
Refroidissement	air (turbo)	Nombre vit. avant	4	Largeur 2200			
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	3,6	Hauteur 1170			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	12,1	Empattement 1720/1860			
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel	oui	Porte à faux arr. 710			
Diam. de braq. 6.80/7.00							
Frein de service méc. à expansion interne, triangles, sur arbres du différentiel (3 pédales) *							
2ème frein méc. à expansion interne, triangles, sur arbres du différentiel, avec arrêt							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	100	455	645	Dimension	4.00-12	6.00-16	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	500	1'050	Largeur
Total					4 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	460	600	1'000		A M	A S	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position		au centre		Marque du moteur ROTAX		C.V. frein 14,25 DIN	
Alésage		62		Course 61		C.V. impôts 1,87	
Forme de la carrosserie		motofaneuse					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

X

§)

Phares: marque		Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanents		AV= séparés à côté feux de croisement (orange)
Feux de position 2/ dans les phares		AR=
Phare brouillard		Essuie-glace
Feux arrières 2/		Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs 2/		Rétroviseur
Feu stop 2/		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle à gauche combiné		Parties dangereuses
Phare marche arrière		Fourches (+)
Équipement électr. 12 Volts		
Mesure du bruit 83 dB à 4'500 t/min		

Observations et exceptions

*) Frein de service : Egalement frein indépendant sur chaque roue.

§) Équipement de la fanéuse : AV = 2 feux de position
 AR = 1 feu arrière, à gauche
 1 réflecteur, à gauche, Ø 75 mm. rouge

+) Dispositif de protection : un tube d'étrier doit être monté pardessus les fourches de la chenille avant.

Faucheuse équipée d'une protection.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 24.2.66
 Egnach, 24.6.66

La Commission d'expertise-type